

ID du document : SEC-00

Approuvé le 2022-08-24

Approuvé par le Conseil national de la sécurité (CNS)

Glossaire de la sécurité de l'information de la Fédération de l'Alliance

En cas de divergence entre les définitions données dans d'autres documents et celles du présent glossaire, ces dernières auront préséance.

Gestion des risques

Approche planifiée et systématique pour l'identification, l'évaluation, la réponse et la surveillance à l'égard des risques, afin de maximiser les opportunités et de minimiser les pertes.

Gestionnaire des données

Rôle de la personne qui gère opérationnellement un ou plusieurs ensembles de données, sous la direction du propriétaire des données ou de l'intendant(e) des données.

Intendante ou intendant des données

Rôle de la personne qui gère le cycle de vie d'un ou de plusieurs ensembles de données associés à un **service national**. Cette personne est déléguée par la ou le **propriétaire des données** et exerce un pouvoir décisionnel.

Propriétaire des données

Rôle de la personne la plus haut placée rendant compte des données tout au long de leur cycle de vie.

Propriétaire du risque

Rôle de la personne responsable de la gestion d'un risque particulier ou d'une catégorie de risques. Il s'agit généralement d'un rôle de direction ou de gestion qui détient l'autorité et la responsabilité d'assumer les risques au nom de l'organisation, et de faire en sorte

que ceux-ci soient gérés efficacement.

Propriétaire du service

Rôle de la personne responsable de la gestion effective d'un service, d'une infrastructure ou d'un groupe de services; agissant sur les directives de la ou du propriétaire du risque, ce rôle inclut les interventions pour répondre à un risque, le documenter et surveiller son évolution.

Rendeuse ou rendeur de compte

Rôle de la personne qui répond en définitive d'une activité ou d'une décision.

Responsable

Rôle ou rôles des personnes qui ont l'obligation comme l'autorisation d'effectuer une tâche. Ce rôle peut s'ajouter à d'autres rôles.

Risque

Événement ou condition qui, lorsqu'il ou elle survient, affecte la capacité d'une organisation dans la réalisation de ses objectifs opérationnels ou stratégiques.

Risque résiduel

Score affiché par le risque une fois le traitement achevé.

Service national

Un service faisant appel au calcul informatique de pointe (CIP) et aux capacités connexes offertes par la Fédération de l'Alliance (voir la carte des services).

Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance

Ensemble des éléments technologiques nécessaires à la mise en œuvre, l'exploitation et la gestion des services nationaux. N'inclut pas les éléments qui n'ont pas de dépendance avec les services nationaux.

Tolérance au risque

Niveau de risque qu'une organisation est disposée à prendre pour atteindre ses objectifs stratégiques.

Vulnérabilité

Faiblesse dans un système d'information, les procédures de sécurité d'un système, les contrôles internes ou la mise en œuvre qui peut être déclenchée ou exploitée par une source de menace.